

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Mai 2021

Vol. 133



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	3
Loisirs et sports	9
Informations diverses	12

Prochaine réunion du conseil : 7 juin à 19h30

Le mot du maire

Vandalisme

La vague de vandalisme commencée l'an dernier se poursuit. Récemment le garde-corps de l'église a été arraché, le gazebo du parc Intergénérationnel a été vandalisé, une vitre a été cassée au centre communautaire, les barrières sur le chemin Joseph-Tremblay sont arrachées 3 à 4 fois par année. Et il y a sûrement d'autres méfaits dont je n'ai pas été informé.



J'ai toujours peine à concevoir ce qui peut motiver des gens à détruire le bien des autres. Il y a 1 650 paires de yeux sur notre territoire, si chacun se responsabilise, nous pouvons freiner ça. Lorsqu'on voit faire du vandalisme, au lieu de se plaindre sur les réseaux sociaux, nous devons appeler la police (418 699-6000) ou les dénoncer à la municipalité, surtout si on a pu identifier les malfrats. Les dénonciations sont confidentielles.

Nettoyage du printemps

Le printemps est arrivé! Cette année, nous avons fait nettoyer les rues plus tôt qu'à l'habitude et la majorité des citoyens a fait de même sur leur terrain. Il reste quand même des déchets dans les fossés le long des routes. Il y a des initiatives de citoyens qui organisent des corvées de ramassage. C'est vraiment admirable et je rêve de voir de telles activités se répéter. Bravo aux organisateurs!

Dans le même ordre d'idée, année après année ce sont toujours les mêmes bénévoles qui nettoient le cimetière. Ce terrain appartient à toute la communauté : il y a de fortes chances qu'on y aboutisse un jour ou qu'un de nos proches y soit enterrés. C'est une question de fierté que ce lieu soit propre. J'invite les gens qui désirent participer à ce nettoyage à communiquer avec m. Fernand Harvey au 418 542-1353.

Indice de vitalité économique

Tous les 2 ans, l'Institut de la statistique du Québec fournit l'indice de vitalité économique des municipalités du Québec, qui s'appuie sur 3 indicateurs : le taux de travailleurs, le revenu médian des particuliers et le taux d'accroissement de la population sur 5 ans. Le précédent, basé sur les données de 2016 nous classait 3^e au niveau régional, derrière Saint-Honoré et Saint-Bruno. Le plus récent (données de 2018) place Larouche en 2^e position derrière Saint-Bruno. Je crois que l'accroissement de notre population y est pour beaucoup. En 2002, notre population était de 1 075 alors qu'elle est aujourd'hui de 1 650, une augmentation de 53%, soit en moyenne de 2,8% par année.

A handwritten signature in blue ink that reads "Réjean Bédard".

Vie municipale

Service de sécurité incendie

Dans le but d'être encore plus efficace, votre Service de Sécurité Incendie (SSI) désire connaître les résidences où sont localisées plus de 100 livres de propane (une bonbonne régulière contenant 20 livres).



L'idée est de savoir où sont localisés ces réservoirs pour intervenir plus sécuritairement et efficacement en cas d'incendie. En effet, cette information permet à la brigade qui arrive sur les lieux d'un incendie d'éloigner rapidement ces réservoirs de la résidence ou du foyer d'incendie. Les résidences qui se servent du propane comme chauffage connexe, ont la plupart du temps un réservoir de 400 livres et celui-ci peut ne pas être apparent.

À cet effet, la municipalité met en place, avec la participation du SSI, un fichier dont disposent les pompiers dans leurs véhicules. Lors d'un appel d'urgence requérant l'intervention de nos pompiers, ils pourront consulter le fichier pendant qu'ils seront en direction de l'intervention, pour voir si l'adresse concernée est répertoriée comme lieu d'habitation ayant présence de 100 livres et plus de gaz propane.

Si des modifications ont lieu (si votre quantité d'entreposage de gaz propane baisse sous les 100 livres) vous n'aurez qu'à contacter la municipalité, préciser les changements et on fera en sorte de modifier le registre. Le même principe s'appliquera pour ajouter une adresse.

LES 18, 19 ET 20 MAI

Rinçage du réseau d'aqueduc



L'eau sera brouillée.

Nous vous recommandons de laisser l'eau couler avant de faire votre lavage ou de la consommer.

Cependant, notez que l'eau reste potable.

Municipalité de
LAROCHE

Vie municipale

Mon petit bac de cuisine

Utilisation

L'installer à l'endroit le plus pratique (dans une armoire, près de la poubelle, sous l'évier ou sur le comptoir) afin d'y déposer les résidus alimentaires lorsque vous cuisinez ou après un repas.

Entretien

Le laver à la main avec de l'eau savonneuse.

Astuces

- Ne pas utiliser de sacs en plastique, même s'ils sont biodégradables.
- Placer du papier journal ou du carton avant de déposer les résidus alimentaires afin de le garder plus propre.
- Congeler les matières animales pour réduire les odeurs.
- Éviter de déposer des substances liquides en grande quantité.
- Le transvider régulièrement dans le bac brun.
- Le rincer après chaque transfert.



Mon bac brun

Utilisation

L'installer à l'ombre afin de réduire les risques de nuisances.

Entretien

Le rincer avec de l'eau et du savon doux ou une solution d'eau et de vinaigre. Ne pas laver avec des produits javellisants.

Astuces

- Doubler le fond du bac de papier journal ou de carton pour éviter que les matières ne collent.
- Alternier les déchets de table avec des matières sèches (papier journal, sciures de bois, etc.).
- Saupoudrer un peu de bicarbonate de soude pour aider à neutraliser les odeurs.
- Laisser sécher les résidus verts avant de les déposer dans le bac.
- Le placer en bordure de rue à chaque collecte, même s'il ne contient pas beaucoup de matières.



Pourquoi les sacs en plastique sont-ils refusés dans mon bac brun?

Tout sac ou pellicule similaire au plastique, sans exception, même si biodégradable ou compostable, ne se dégrade pas au même rythme que les matières organiques. C'est pour cette raison que seuls les sacs en papier sont acceptés dans la collecte.



Vous avez des questions?

Visitez le www.monbacbrun.com

Téléphone : 418 673-1705

Sans frais : 1 888 673-1705

Courriel : environnement@mrc-fjord.qc.ca



Offre d'emploi Journalier à l'entretien paysager



Vous aimez le travail extérieur ? La municipalité de Larouche vous offre l'occasion de vous épanouir au sein de son équipe en tant que journalier à l'entretien paysager.

Sous la direction du contremaître des travaux publics, vous allez devoir nettoyer et entretenir les différentes plates-bandes de la municipalité.

Description

Comme journalier, vous aurez plusieurs défis à relever en entretien paysager :

- Désherber;
- Tailler les végétaux et les arbres;
- Diviser les végétaux;
- Découper la bordure des plates-bandes;
- Ajouter de la terre;
- Installer le paillis.

Qualifications exigées

- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Être dynamique, motivé, en bonne forme physique, débrouillard, avoir à cœur le travail bien fait et le souci du détail;
- Aimer travailler à l'extérieur, dans diverses conditions météorologiques;
- Capacité à travailler seul;
- Expérience reliée à l'emploi : un atout.

Conditions de travail

- Travail de jour sur semaine;
- Temps partiel, 20h;
- Salaire selon la convention collective;
- Durée de l'emploi : 13 semaines, du 25 mai au 20 août 2021.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 mai 2021, 16h, par courriel à apageau@larouche.ca en mentionnant dans l'objet : *Poste journalier à l'entretien paysager*. Les personnes de tous âges sont invitées à postuler.

NOTE : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs



Travaux dans les habitats fauniques et l'application de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

La saison estivale arrive à grands pas et elle s'accompagne habituellement d'une recrudescence de travaux à proximité ou à l'intérieur des lacs, des cours d'eau et des milieux humides. Les travaux les plus fréquents sont : une stabilisation des rives, l'aménagement d'une rampe d'accès à l'eau, l'installation d'une prise d'eau, la construction d'un ponceau, etc. Il est primordial pour toute personne de se renseigner auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) avant d'effectuer, ou de faire effectuer, de tels travaux.

Ces travaux, lorsqu'ils se déroulent dans un habitat faunique, peuvent nécessiter une autorisation de la part du MFFP. Même si le terrain est privé, le lit du cours d'eau ou du plan d'eau qui borde le terrain privé est bien souvent public dans notre région et la réglementation du MFFP peut s'appliquer en plus de la réglementation municipale :

Article 128.6 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q., c. C-61.1) : « *Nul ne peut, dans un habitat faunique, faire une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat* ».

Au cours des dernières années, un certain nombre d'infractions ont malheureusement été constatées suite à l'exécution de travaux sans autorisation du MFFP dans un habitat faunique. Elles se sont traduites à quelques reprises par des poursuites devant les tribunaux, des condamnations et, dans certains cas, des ordonnances de remise en état des lieux aux frais du ou des contrevenant(s).

Toutes les informations nécessaires afin de présenter une demande d'autorisation pour une activité dans un habitat faunique se retrouvent sur le site web du MFFP (<https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/permis-autorisations/autorisation-activite-habitat-faunique>).



Vie municipale

Politique d'intervention en matière de développement économique

La municipalité désire soutenir les entreprises et individus qui exploitent ou désirent exploiter une entreprise sur son territoire.



Personnes admissibles

Toute personne physique ou morale qui exploite ou désire implanter une entreprise du secteur privé. Cette personne doit être propriétaire ou occupant d'un immeuble autre qu'une résidence.

Volet d'intervention

Volet 1 : Nouvelle entreprise

Aide maximale de 10 000\$

Volet 2 : Entreprise existante

Aide maximale 5 000\$

Secteurs d'interventions

- Agriculture et transformation agroalimentaire
- Services professionnels et techniques
- Commercial
- Industriel
- Excavation, construction et transport
- Tourisme et activité de plein air
- Hébergement, bar et restauration
- Art et culture



La politique d'intervention en matière de développement économique ainsi que le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles sur notre site web (larouche.ca) et à l'hôtel de ville.

Municipalité de
LAROUCHE

Informations :

Amélie Pageau
Directrice générale adjointe
418 695-2201 poste 3603
apageau@larouche.ca

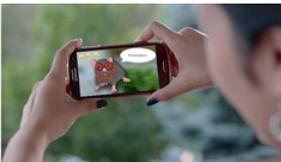
Vie municipale

Bibliothèque Lucette-Douillard

Nouvelle ressource numérique : Jeux numériques

Réseau BIBLIO offre maintenant l'accès à une nouvelle plateforme de jeux numériques pour tous les abonnés et ce, tout à fait gratuitement. Jeux d'évasion à jouer seul ou en famille, mini-jeux ou chasse aux trésors, vous en avez pour tous les goûts!

Allez jeter un coup d'œil au : reseaubiblioslsj.qc.ca/fr
Vous cliquez sur l'onglet *Livres & ressources numériques* et vous aurez accès à un terrain de jeux emballants.



Chasse au trésor

Nos histoires interactives vous feront vivre une aventure originale remplie de personnages attachants. Le but du jeu? Trouver tous les indices et les numériser pour terminer la mission qui te sera confiée. Idéal pour les enfants à partir de 4 ans! Tous nos jeux sont en français et en anglais pour aider à la lecture. Vous pouvez interrompre et reprendre l'histoire n'importe quand et recommencer autant de fois que vous le voulez. Entrez dans notre univers!



Mini-Jeux

15 minutes, c'est la durée de nos jeux. Que ce soit pour pratiquer votre mémoire, logique ou sens de l'observation, nos jeux sauront vous occuper avec une variété de défis. Simple et facile! Jouez directement sur notre site web.



Cochlea Team

Démarquez-vous par le jeu! Enfin, un jeu à jouer à la maison! Le but du jeu: réussir toutes les épreuves avant la fin du chronomètre! Résous les énigmes, complète les jeux et trouve les indices nécessaires pour compléter ta mission à temps. Seul, en groupe ou en famille, relevez les défis que nous avons développés pour vous. Tous nos jeux sont bilingues, faciles à utiliser à partir de 8 ans (si accompagné d'un adulte).

MERCI à tous nos abonnés qui emballent leurs livres dans un sac avant de les déposer dans la chute à livres!

Heures d'ouverture jusqu'au 29 juin : Mardi de 15h à 16h et de 18H30 à 19H30
418-695-2201 poste 3609

Loisirs et sports

Camp de jour

La durée du camp de jour est de 7 semaines, soit du 28 juin au 13 août. Les activités auront lieu à l'école Du Versant, au 777, rue Gauthier.

Catégories d'âges et nombre de places :

- 5-6 ans (10 places)
- 7-8 ans (12 places)
- 9-12 ans (15 places)

Coût pour le camp de jour (de 9h à 16h) :

- 1^{er} enfant : 260 \$
- 2^e enfant : 240 \$
- 3^e enfant et plus : 220 \$



Coût pour le service de garde (optionnel de 7h à 9h et de 16h à 17h) :

- 1^{er} enfant : 180 \$
- 2^e enfant : 55 \$
- 3^e enfant et plus : 30 \$

Priorité d'inscription jusqu'au 24 mai :

- Résidents de Larouche;
- Parents dont le service de camp de jour est une nécessité en raison du travail;
- Inscription pour le plus grand nombre de semaines de service.

Inscriptions

Les inscriptions se dérouleront entièrement en ligne à compter du **17 mai à 18h**.

Pour accélérer votre inscription, nous recommandons fortement de créer votre profil avant l'ouverture des inscriptions, via le logiciel. Tous les détails sont disponibles sur notre site web dans l'onglet *Vivre à Larouche*, la section *Sports, culture et loisirs* et *Camp de jour*.

Les paiements sont acceptés par chèque numérique ou par carte de crédit.

Informations :

418 695-2201 poste 3605
mlarouche@larouche.ca

Un poste d'animateur/animatrice du camp de jour est disponible. Pour consulter l'offre d'emploi, rendez-vous au larouche.ca.

Loisirs et sports

Atelier de skateboard

Atelier de groupe—Techniques de déplacement et manœuvres

Horaire

Le samedi 12 juin

10h: Iniskate - 7 à 12 ans (participant seul ou en formule parent-enfant)*

11h: Cours de skate - 13 ans et plus (ados et adultes)

*L'accompagnement d'un parent n'est pas obligatoire si l'enfant peut se déplacer seul sur sa planche. Le parent peut accompagner son enfant à pied sans frais d'inscription pour le parent.

Matériel

La planche et le casque sont fournis pour le cours d'initiation (iniskate - 7-12 ans). Les parents accompagnateurs et les participants pour le cours de skateboard 13 ans et plus devront fournir leur planche et leur casque.

Coût

15 \$ /participant.

Paieiment

La réception du paiement est requise pour confirmer l'inscription. Les paiements sont acceptés par virement Interac ou par chèque.

Inscription

Inscription en ligne avant le 4 juin au larouche.ca

Informations

418 695-2201 #3605

loisirs@larouche.ca



Activités de loisirs

Utilisation du terrain de tennis

À moins d'avis contraire, le terrain de tennis est disponible librement selon le principe « premiers arrivés, premiers servis ». Toutefois, lorsque des joueurs de tennis sont en attente pour prendre possession du terrain, nous suggérons aux utilisateurs de libérer le terrain de tennis après une 1 heure de jeu en simple et 1h30 en double. Lorsque les directives sanitaires le permettront, l'éclairage sera disponible gratuitement en soirée sur réservation seulement.

Les réservations seront reçues exclusivement lors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, par courriel à loisirs@larouche.ca, par Messenger à www.facebook.com/loisirs.larouche ou par téléphone au 418 695-2201, poste 3605.

Paniers de basketball

La Commission des loisirs a procédé à l'achat de nouveaux paniers de basketball. Les paniers sont installés à l'intérieur de la patinoire et sont disponibles pour la pratique libre du basketball. Merci de prendre soin de nos équipements.

Les règles de sécurité du terrain des loisirs sont disponibles sur notre site web.



Skate parc

Le skate parc est maintenant accessible librement à l'intérieur de la patinoire. Nous demandons aux jeunes et leurs parents de prendre connaissance des règlements en vigueur, sur notre site web, et de veiller à les respecter pour assurer une pratique sécuritaire des activités sur le site.

Pêche au lac de l'Aqueduc

La saison de pêche au lac de l'Aqueduc est maintenant ouverte. Les règlements sont disponibles sur notre site web.

ATTENTION! LA LOCATION DE CHALOUBE N'A PAS ÉTÉ OFFERTE EN 2020 EN RAISON DE LA PANDÉMIE. LA SITUATION SERA RÉÉVALUÉE AU COURS DES PROCHAINS JOURS POUR LA SAISON 2021.

Toute mise à jour à ce sujet sera diffusée sur le site web et sur la page Facebook de la Commission des loisirs.

Informations diverses

Église Saint-Gérard-Majella

Journée de la capitation 2021

C'est le lundi 3 mai que se déroulera dans chacune des paroisses du diocèse, la journée de la capitation. Rappelons que la capitation compte environ le tiers des revenus d'une paroisse, d'où l'importance de cette collecte.

Pour cette année, vous devez faire parvenir vos enveloppes par la poste (le timbre sera défrayé par la fabrique) ou dans le panier lors de la quête dominicale.

Merci pour votre très grande générosité!

Centre Lettre Vivantes



Comme à l'habitude, le Centre ferme ses portes pour la saison estivale.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui se sont inscrits cette année. Encore une fois, merci de la confiance que vous nous avez témoignée.

Nous profitons aussi de l'occasion pour souhaiter à toute la population de Larouche et ses environs un été rempli de soleil et de réjouissances, espérant que nous pourrions très bientôt retrouver notre mode de vie normal. **Bonnes vacances !**

Charlotte Gagné, formatrice/coordonnatrice.

Domaine de la Montagne

Logements à louer

649, rue Gagné, Larouche

Nous avons deux logements de qualité pour des personnes autonomes de 60 ans et plus. Les logements sont des 3 ½, chauffés, éclairés et déneigés. Ils sont situés dans un environnement sécuritaire. Relativement au programme de subvention de loyer accessible aux personnes à faible revenus, vous serez sur la liste d'attente, car les 12 logements admissibles sont occupés.

Sur place vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

Contactez Serge Gagné, au 418 487-6689

Informations diverses

Travail de rue dans la municipalité de Larouche

Un intervenant accessible à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes

Le beau temps est à nos portes, il est donc possible que vous m'aperceviez davantage.

Que vous désirez jaser, des conseils ou que vous vivez une période plus difficile, vous pouvez me contacter. Je suis intervenante de formation et outillée pour vous aider! Au besoin, mon rôle est de vous référer vers les ressources du milieu.

N'hésitez pas à me contacter Marie-Pier (appels et textos).
Des rencontres virtuelles sont également possibles.

Marie-Pier
418 944-1290



Cercle de Fermières de Larouche



Subvention

Pour l'année 2021-2022 le Cercle a obtenu une subvention du programme *Nouveaux horizons pour aînés* du gouvernement fédéral. Grâce à cette subvention, nous pourrions procéder à l'achat de matériel destiné à nos activités artisanales, soit l'achat d'outils pour les métiers et l'achat de fibres.

Recrutement 2021-22

La fermeture temporaire de notre local ne nous empêche aucunement de recruter de nouvelles personnes. Le coût de l'adhésion est de 30 \$ pour l'année, afin d'accéder à la plus grande association féminine du Québec. Aussi, vous recevrez la revue *L'Actuelle* et rencontrerez des femmes motivées qui désirent partager leur savoir et leur passion des arts textiles (tricot, couture, tissage, bricolage, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez appeler France Bouchard au 418 482-1964.

Informations diverses

Casse-croûte La Grenouille

Services et produits offerts

- ⇒ Déjeuners la fin de semaine;
- ⇒ Livraison;
- ⇒ Hébergement;
- ⇒ Location d'équipement sur l'eau;
- ⇒ Crème molle et slush;
- ⇒ Terrasse extérieure pour manger.

Spéciaux

- ⇒ Jeudi : 15% sur nos pizzas;
- ⇒ Vendredi : 2/1 vapeur avec frites;
- ⇒ Samedi : 10% sur nos burgers;
- ⇒ Dimanche : Famili-Bouffe
(2 X 9 po garnies, 1 gros frites, 12 ailes, 4 liqueurs)

Trio pour seulement 1\$ de plus !

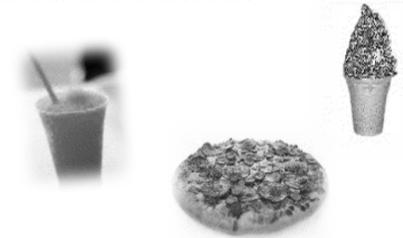
Ton ventre gargouille, vient à la Grenouille !



558, ch. Champigny
418 542-1005
418 820-7784

 Resto-bar La Grenouille

Notre menu ainsi que nos heures d'ouverture et de livraison sont disponibles sur notre page Facebook, abonnez-vous afin de tout savoir sur nos services.




M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

LAROUCHE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

27 MAI 2021

Nous vous invitons à conserver vos encombrants jusqu'à la collecte ou de vous en débarrasser à l'écocentre le plus près de chez-vous.

ÉCOCENTRE DE JONQUIÈRE
2330, rue de la Métallurgie

Collecte des résidus domestiques dangereux & produits électroniques

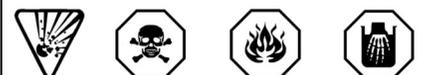
*Samedi 29 mai de 9h à 12h
au centre communautaire*

Produits électroniques:

Télévision, radio, ordinateur, tablette, cellulaire, téléphone, imprimante, etc.

Résidus domestiques:

Peinture, vernis, solvant, aérosol, batterie d'auto, pile, propane, huile usée, etc.



Informations diverses

Association pour la protection du lac Kénogami



Nous sommes sur la bonne voie

Au cours des deux dernières années, la municipalité de Larouche a mandaté des instances officielles, dont l'Organisme de bassin versant du Saguenay pour procéder à la caractérisation des bandes riveraines et des installations septiques pour chaque propriété autour du lac et aussi celle des espèces exotiques envahissantes incluant les herbiers qui colonisent les rives du lac.

Appuyée des statistiques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), du Réseau de surveillance volontaire des lacs et appuyée également des trois rapports de caractérisation, la municipalité est bien outillée pour analyser et prendre les mesures nécessaires pour freiner le processus de vieillissement prématuré du Lac du Camp et prévenir celui de la Baie Cascouia. **Une réglementation s'impose.**

Bandes riveraines

En réduisant l'écoulement d'eau chargée de sédiments et de matières organiques vers le lac, la bande riveraine est le dernier filtre avant que l'eau de ruissellement s'écoule dans le lac. Elle constitue une étape importante dans la protection du lac. Pour vous aider dans l'aménagement de votre bande riveraine, voici une excellente adresse très bien documentée de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), afin de vous guider vers une restauration durable: www.banderiveraine.org

Les installations septiques

Le contrôle des systèmes septiques, des eaux grises et même la vidange des piscines font partie des actions à privilégier pour garder notre lac en santé.

Si votre installation sanitaire vous donne des signes de désuétude, tels que l'observation de résurgence, vous pouvez vérifier son indice de qualité auprès de la municipalité. Sachez qu'un programme gouvernemental est présentement en vigueur. Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent conformer leurs installations septiques aux normes réglementaires et qui feront exécuter les travaux avant le 1er avril 2022. Voici l'adresse: https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

Nous vous souhaitons une belle saison !



SPORTS de RUE
les jeudis du 13 mai au 17 juin

**DE RETOUR
À LAROUCHE**

**Arc sur cible
Basketball
Ultimate Frisbee**

HORAIRE

18h30: 7-12 ans
19h30: 13-17 ans

COÛT D'INSCRIPTION

1er enfant: 60\$
2e enfant: 50\$
3e enfant: 40\$
(rabais familial)

INSCRIPTION EN LIGNE

www.larouche.ca

INFORMATIONS

418 695-2201, poste 3605
loisirs@larouche.ca